

Rédaction : D2R / CAPSI Conseil Validation : RCCI	111 CAPITAL <i>Recueil de procédures</i>	Référence : 111 CAPITAL- proc.041 <b>Version n°2</b> Mise à jour : Avril 2021
---	---	---

## **POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD)**

### **I. Références réglementaires**

Règlement Européen général sur la protection des données (RGPD) N°2016 /679 et les textes légaux et réglementaires en assurant la transposition.

### **II. Champ d'application**

#### **1- Clients et prospects**

111 Capital a signé un accord d'exclusivité avec un investisseur renommé, catégorisé en client professionnel, et gère par délégation une poche d'actifs d'un fonds détenu par celui-ci.

111 Capital n'a à ce stade aucune autre activité, ie. aucun autre client ni prospect.

De ce fait, la Société ne traite à ce jour aucune donnée à caractère personnel de clients et prospects.

111 Capital étendra sa politique RGPD aux clients et prospects dès lors que l'évolution de son activité la rendra nécessaire, et assurera alors le traitement des données à caractère personnel de ces clients et prospects dans le respect des dispositions en vigueur.

#### **2- Collaborateurs et autres personnes concernées**

Actuellement, les seules données personnelles traitées par 111 Capital sont celles relatives à son personnel, à ses stagiaires ou prestataires, ainsi qu'aux candidats ou stagiaires qui souhaitent rejoindre la Société, ie. les « personnes concernées ».

Les données personnelles collectées sont celles nécessaires aux différents traitements RH ie. les données relatives à la formation académique et aux expériences professionnelles des personnes concernées, leurs coordonnées personnelles ainsi que toute information nécessaire à l'établissement de contrats de travail, conventions de stages et à la gestion administrative des personnes concernées (nom, adresse, autres coordonnées, nationalité, date et lieu de naissance, coordonnées bancaires, etc.).

Ces données sont collectées à partir de leur communication volontaire par les personnes concernées.

Au sein de 111 Capital, l'accès à ces données est consenti uniquement aux collaborateurs qui ont besoin d'en connaître ou par nécessité dans le cadre de l'administration du système d'information.

Par ailleurs, pour autant qu'ils se conforment à l'obligation de respect du secret professionnel, certaines de ces données peuvent être transmises si besoin en externe :

- à l'investisseur unique avec lequel 111 Capital est en relation d'affaires actuellement,
- aux prestataires auxquels 111 Capital a recours pour assurer la gestion de la paie ainsi que le contrôle interne et de conformité.

Enfin, les destinataires externes des données à caractère personnel peuvent être des autorités publiques et organismes tels que l'AMF ou l'administration fiscale notamment, pour autant qu'une obligation légale ou une décision officielle impose cette communication.

Rédaction : D2R / CAPSI Conseil Validation : RCCI	111 CAPITAL <i>Recueil de procédures</i>	Référence : 111 CAPITAL- proc.041 <b>Version n°2</b> <b>Mise à jour : Avril 2021</b>
---	---	--

111 Capital traite et conserve les données à caractère personnel des personnes concernées aussi longtemps que nécessaire afin de remplir ses obligations légales et contractuelles.

En vertu du RGPD, il est rappelé que chaque personne concernée a le droit d'accéder à ses données (article 15), de les rectifier (article 16), de demander leur suppression (article 17), d'en limiter le traitement (article 18), ou de faire opposition à leur traitement (article 21). Il dispose également d'un droit à la portabilité des données (article 20 du RGPD). Les dispositions prévues dans les décrets d'application du RGPD par les Etats Membres s'appliquent également. De même, l'article 77 du RGPD prévoit le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle de la protection des données personnelle.

Chaque personne concernée peut à tout moment retirer son consentement au traitement des données à caractère personnel le concernant, en informant 111 Capital en ce sens (la demande d'opposition peut être transmise de façon informelle sous l'intitulé « RGPD - Opposition » à la boîte mail *Contact* de la Société). La même règle s'applique pour les déclarations de consentement données avant la date d'entrée en vigueur du RGPD c'est-à-dire avant le 25 mai 2018. L'attention des personnes concernées est cependant attirée sur le fait que le retrait de ce consentement vaut uniquement pour l'avenir et n'a aucun effet sur le caractère légitime des données traitées jusqu'à ce retrait.

Chaque personne concernée a la faculté de faire une réclamation auprès de la CNIL, soit par courrier postal en écrivant à CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, soit directement en ligne sur le site [www.cnil.fr/fr/plaintes](http://www.cnil.fr/fr/plaintes).

Les données personnelles communiquées à la Société lors de demandes d'information faites par le biais de son site Internet, et susceptibles d'être récupérées, ne font l'objet d'aucun traitement ni d'une quelconque conservation par la Société. A noter que toute prise de contact à fin de candidature pour rejoindre la Société, impliquant généralement la communication volontaire de données personnelles par l'expéditeur, n'entre pas dans le champ de ces demandes d'information.